

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une fois de plus, en dépit d'un environnement préoccupant, notre société enregistre une progression de son chiffre d'affaires, de ses résultats et de son bénéfice net. Le lecteur trouvera plus loin les commentaires et perspectives d'avenir tels qu'exprimés par notre directeur général, M. François Dussart, dont le conseil d'administration se doit de saluer, une fois de plus, la qualité. Entouré d'une équipe qu'il sait parfaitement maîtriser, M. Dussart excelle non seulement dans la direction et la gestion courante de nos maisons, mais encore dans la conduite et la surveillance de travaux particulièrement importants qu'il mène à chef dans le respect des délais et des budgets. Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans une période éminemment difficile, à un moment où la Suisse et le monde doutent. Le monde dans son ensemble est-il véritablement en crise? Oui et non. Il l'est si l'on prend en compte la montée de la famine et de la pauvreté dans les régions les plus défavorisées ainsi que le nombre croissant de conflits de plus en plus violents et sanglants. Il l'est moins si l'on observe le développement extraordinaire et la montée en puissance économique de certains Etats tels que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine («BRIC»), auxquels s'ajoutent des places financières telles que Singapour et Hong Kong, par exemple. Au cœur de notre planète, l'Europe est incontestablement en proie à une crise institutionnelle. Le projet européen est confus. Les Etats membres de l'Union Européenne songent avant tout à leurs intérêts nationaux, au détriment d'une vision politique pratiquement inexistante. Dans ce concert qui ressemble à une cacophonie, la Suisse s'interroge et se cherche. En tant que place financière, elle est l'objet d'attaques virulentes qui émanent non seulement de certains grands Etats, mais encore de places financières concurrentes telles que New-York, Londres ou Francfort, toutes avides de prendre la place d'une Suisse manifestement affaiblie et qui résiste avec peine, offrant au monde une image malheureusement quelque peu dégradée. L'ouverture de nos frontières contribue incontestablement à l'escalade de la criminalité et de la violence. Même si, du point de vue de la sécurité, notre pays reste relativement mieux armé que d'autres, nous devons comprendre que la Suisse d'aujourd'hui n'est plus ce pays idyllique qui attirait aisément touristes et voyageurs. La cherté du franc suisse et les prix élevés de la plupart des biens et services incitent non seulement les Suisses à voyager plus hors du pays, mais encore nombre d'étrangers à renoncer à leurs séjours helvétiques. Cette évolution concerne tous les secteurs de l'industrie touristique, en particulier l'hôtellerie, y compris les hôtels de très grand luxe qui n'y échappent pas.

Face à ces nouveaux défis, nous sommes convaincus que notre société a un rôle important à jouer dans le cadre de la destination Lausanne – Ouchy. Notre offre vise deux clientèles différentes, à savoir essentiellement une clientèle d'affaires pour l'Hôtel d'Angleterre et Résidence et, pour le Beau-Rivage Palace, une clientèle privée particulièrement exigeante, à laquelle nous nous devons d'offrir des services de la plus haute qualité. Les résultats que nous avons obtenus au cours de l'exercice 2011 démontrent, une fois de plus, que notre vision semble être la bonne. C'est la raison pour laquelle, sans relâche et avec l'appui indéfectible de nos principaux actionnaires, dont notamment la société Sandoz FF Holding SA, nous persévérons dans notre stratégie qui consiste pour l'essentiel à améliorer sans cesse nos produits et services pour proposer à nos hôtes une offre que nous voulons inégalée. A cet effet, nous sommes en train de terminer les travaux d'aménagement du BAR dans la zone des arcades et de l'amélioration de la communication entre ladite zone et celle du cœur de l'hôtel. Nous nous apprêtons à restaurer les chambres et suites du bâtiment Palace.



Nous progressons dans notre réflexion en vue de l'aménagement de la zone du Chalet. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration constante de notre maison, mais aussi dans celui d'une vision à long terme.

Nous nous attendons à une concurrence encore plus acharnée, tant sur le plan international que sur le plan local. Cette évolution nous stimulera pour accroître notre propre compétitivité et nous incitera à servir encore et toujours mieux nos hôtes, pour le plus grand bien de ceux-ci. Toute nouvelle concurrence sera considérée comme une manifestation de la dynamisation de la destination Lausanne – Ouchy. Une fois de plus, nous rompons une lance pour qu'une nouvelle réflexion soit entreprise afin d'en améliorer l'accès.

Grâce à notre personnel, nos cadres, notre direction, nos actionnaires, nos clients et hôtes, que nous remercions tous ici, nous nous sentons, plus que jamais, encouragés pour affronter avec confiance les nouveaux défis qui s'annoncent.

Au nom du Conseil d'administration :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carrard', with a stylized flourish extending to the right.

Le Président
François Carrard

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La volonté du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA est de disposer d'un gouvernement d'entreprise efficace et adapté à la taille de la société.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

_1

La structure de la société et de l'actionnariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108'000 actions d'une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse « Helvetica ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_2

_2.1

Selon les statuts de la société, le Conseil d'administration se compose de cinq à huit membres. Un membre du Conseil d'administration représente les titulaires d'actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d'actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l'ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de sept membres, à savoir :

	Fonctions du mandat	Depuis	fin
François Carrard	Président	1977	2012
François Landolt	Vice-Président *	2004	2012
Michel M. Favre	Administrateur **	2000	2011
Michel Novatin	Administrateur	2004	2012
Onno Poortier	Administrateur	2004	2012
Christian Seiler	Administrateur	1995	2011
Olivier Verrey	Administrateur	1995	2011

* représentant de l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B
** représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET ORGANISATION INTERNE

_2.2

Le Conseil d'administration est régulièrement informé sur la marche des affaires. Il se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, sur convocation de son président.

La présidence des séances du Conseil d'administration est assumée par le président, et en cas d'empêchement par le vice-président. L'activité du Conseil est soumise à la présence d'un quorum fixé à la majorité de ses membres. En cas d'égalité de voix, celle du président est prépondérante. Le Conseil peut également prendre des décisions par voie de circulation écrite, à moins qu'un de ses membres ne demande la discussion.

Eu égard à la structure du Conseil d'administration, celui-ci n'a pas jugé nécessaire de procéder à la nomination d'un comité de rémunération (« Compensation Committee ») et d'un comité de contrôle (« Audit Committee »), mais a préféré confier les tâches dévolues à ces deux comités à l'ensemble de ses membres.

2.3_ COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le Conseil d'administration exerce la haute direction et le contrôle de la société. Ses principales attributions sont celles définies à l'article 716a du Code des obligations.

Le Conseil d'administration délègue une grande partie de la gestion au directeur général, qui est appuyé par les autres membres du comité de direction. La délégation de la gestion est définie dans un règlement d'organisation.

3_ LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général est assisté opérationnellement d'un comité de direction. Sa composition est la suivante :

François Dussart	Directeur général
Lucas Johansson	Directeur Beau-Rivage Palace
Yves Chavaillaz	Directeur Angleterre & Résidence
Alain Henriod	Directeur technique (jusqu'au 31.03.2011)
Alexis Main	Directeur de l'hébergement
Edouard Millet	Directeur de la restauration
Mirella Pellissier	Directrice administration & finances
Didier Schneiter	Chef des cuisines
Odile Vogel Reynaud	Directrice ventes & marketing

4_ POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le programme de rémunération est conçu pour attirer, fidéliser et motiver les cadres et dirigeants, principe indispensable à la réussite à terme des activités du Beau-Rivage Palace. La rémunération se compose d'un salaire de base, situé dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur par les sociétés comparables, complété par une participation au résultat brut annuel calculée en fonction des performances du salarié et de l'entreprise. La politique de rémunération de la société ne comprend pas d'attribution d'actions ou d'options en faveur des membres des organes dirigeants.

5_ RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

Les administrateurs non exécutifs de la société ont été rémunérés en numéraire à hauteur de CHF 249'800 au total pour l'ensemble des administrateurs.

Les frais de déplacement encourus par les administrateurs non exécutifs, ainsi que les autres dépenses liées à la bonne exécution de leurs tâches, ont été également remboursés.

RÉMUNÉRATION DES ORGANES DIRIGEANTS _6

La rémunération totale des organes dirigeants en place et ceux ayant quitté la société en cours d'exercice (les membres du comité de direction) s'élève à CHF 1'731'000 en 2011.

RÉMUNÉRATION GLOBALE LA PLUS ÉLEVÉE _7

La rémunération globale la plus élevée au Conseil d'administration s'élève à CHF 50'000.

ACTIONNARIAT _8

Selon les informations qui nous ont été fournies, les membres du comité de direction ainsi que leurs proches ne détiennent, au 31 décembre 2011, aucune action nominative privilégiée A de CHF 50 et aucune action nominative ordinaire B de CHF 50.

Selon les informations qui nous ont été fournies, les membres non exécutifs du Conseil d'administration ainsi que leurs proches détiennent, au 31 décembre 2011, un nombre total de 34'341 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 et 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50. De ces chiffres, 33'893 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 et 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 sont détenues au travers de la société Sandoz FF Holding SA.

CONFLITS D'INTÉRÊTS _9

Aucun administrateur ne tire de bénéfice matériel de contrats conclus entre Beau-Rivage Palace et un tiers.

DROIT DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES _10

Chaque action nominative donne droit à une voix à l'assemblée générale.

En cas de fixation d'un dividende, l'assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan :

A
un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n'excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10) ;

B
pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE _11

Hormis les contraintes mentionnées dans le chapitre portant sur les restrictions de transfert, les statuts ne prévoient aucune clause limitant les prises de contrôle.

12_ ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision est Ofisa S.A. à Lausanne, en fonction depuis 2006 et placé sous la responsabilité de M.François Saldarini.

La société a versé à Ofisa S.A. un montant de CHF 55'280 pour les services liés à l'audit de ses comptes annuels. La société n'a versé aucun autre montant à Ofisa S.A.

13_ POLITIQUE D'INFORMATION

La société publie ses résultats une fois en cours d'exercice et à l'issue de celui-ci.

Diverses informations sont également publiées sur nos sites www.brp.ch et www.angleterre-residence.ch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

FRANÇOIS CARRARD, SUISSE

Me François Carrard, docteur en droit, exerce la profession d'avocat à Lausanne au sein de l'Etude Carrard & Associés.

Il siège au sein de plusieurs conseils d'administration parmi lesquels la Bank of China (Suisse) SA, la Compagnie Financière Tradition S.A., les sociétés du groupe PCL Holding ainsi que celles du groupe Kabelwerke Brugg Holding.

Me François Carrard a rejoint le conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 1977 et en occupe la présidence depuis 1983.

FRANÇOIS LANDOLT, SUISSE

M. François Landolt est entrepreneur de spectacles. Il est le fondateur de l'Ecole professionnelle du Théâtre des Teintureries à Lausanne dont il est actuellement le directeur. Il a été pendant 12 ans membre du Comité de direction du Théâtre de Vidy. Il est président du Conseil d'administration de Riffelalp Resort à Zermatt et vice-président de l'Hôtel Palafitte à Neuchâtel, il est également administrateur des sociétés de pisciculture de pointe, Percitech et Valperca.

M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004 et occupe la fonction de vice-président.

MICHEL M. FAVRE, SUISSE

M. Michel M. Favre a occupé le poste de directeur général au sein de grands groupes hôteliers internationaux, tels que Intercontinental Hotels and Resorts et Mövenpick. Il a été Senior Vice President et General Manager dans différents pays européens pour le groupe American Express et CEO du groupe de presse Tamedia SA à Zurich. Actuellement, propriétaire de la société Michel M. Favre Management Consulting, il est également membre de différents Comités Exécutifs et Conseils d'Administration, notamment : la société IT SITC, des hôtels Ambassador et Opéra à Zurich ainsi que du Mosimann's London (Anton Mosimann).

M. Michel M. Favre a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2000.

MICHEL NOVATIN, FRANÇAIS

M. Michel Novatin est au bénéfice d'une formation en business complétée par l'Advanced Management Programme de l'INSEAD.

Il a mené l'essentiel de sa carrière dans des fonctions de direction générale dans l'hôtellerie haut de gamme au sein de chaînes internationales telles que Trust House Forte, Sonesta, Méridien et l'Intercontinental. Il a également présidé les activités hôtelières du Groupe Danone et assuré la direction de la Société des Bains de Mer à Monaco.

Il a exercé les fonctions de Directeur général, COO, membre du directoire de Kempinski Hotels SA et de Président Directeur Général de Shaza Hotels. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est Conseiller en investissements hôteliers.

M. Michel Novatin a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004.

ONNO POORTIER, **HOLLANDAIS**

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD.

Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années ainsi que dans le Groupe IndeCorp société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago dont il était également membre du Conseil d'Administration pendant plus que 15 ans. Il a été Président du Groupe Leela à Mumbai jusqu'en mars 2010. Représentant et conseiller des propriétaires pour l'ouverture de l'hôtel The Alpina Gstaad.

M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004.

CHRISTIAN SEILER, **SUISSE**

Me Christian Seiler est titulaire du brevet d'avocat genevois.

Il est Président du Conseil d'administration de la société Seiler Hotels Zermatt AG et membre du Conseil d'administration de Hôtel Beau Rivage SA, Genève.

Me Christian Seiler a occupé la fonction d'administrateur-délégué du Beau-Rivage Palace SA de 1995 à 2005.

OLIVIER VERREY, **SUISSE**

Me Olivier Verrey est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne ; il exerce la profession de notaire à Pully.

Il est notamment secrétaire général de la Fondation de Famille Sandoz, membre de son Comité de direction comme du conseil d'administration de diverses sociétés du groupe. Il préside en outre la Fondation de l'Hermitage, à Lausanne, et le Concours international de piano Clara Haskil, à Vevey.

Me Olivier Verrey est membre du Conseil du Beau-Rivage Palace SA depuis 1995.



COMITE DE DIRECTION

FRANÇOIS DUSSART, FRANÇAIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne en 1990, M. François Dussart a repris la direction générale du Beau-Rivage Palace le 1er septembre 2003.

LUCAS JOHANSSON, SUÉDOIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière Les Roches en Suisse, M. Lucas Johansson a rejoint le Beau-Rivage Palace comme Directeur adjoint au mois de juin 2004 et promu au poste de Directeur du Beau-Rivage Palace depuis le 1er mai 2009.

YVES CHAVAILLAZ, SUISSE

Titulaire du diplôme supérieur en Hôtellerie et Restauration de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M. Yves Chavaillaz a pris la direction de l'hôtel Angleterre & Résidence en 2000.

ALEXIS MAIN, FRANÇAIS

Titulaire du diplôme de l'Ecole Hôtelière de Paris, M. Alexis Main a travaillé à l'Hôtel de Crillon à Paris de 2003 à 2009 ; il a rejoint le Beau-Rivage Palace en 2010 en tant que directeur d'hébergement.

EDOUARD MILLET, FRANÇAIS

Titulaire du diplôme de l'Ecole Hôtelière de Paris et Lausanne, M. Edouard Millet a rejoint le Beau-Rivage Palace en 2000. Il reprend la direction de la restauration dès novembre 2006.

MIRELLA PELLISSIER, SUISSE

Mme Mirella Pellissier est titulaire du diplôme d'expert en finance et controlling. Elle a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1995 et y occupe la fonction de directrice administration & finances depuis 1996.

DIDIER SCHNEITER, SUISSE

Après plusieurs années passées en France, au Canada et Etats-Unis, M. Didier Schneiter a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1987 et occupe la fonction de Chef des cuisines depuis 1997.

ODILE VOGEL REYNAUD, SUISSE

Diplômée de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, Mme Odile Vogel Reynaud a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1999 et pris la direction du département Ventes & Marketing en janvier 2004.

L'ANNEE TOURISTIQUE

SUISSE

Le nombre de nuitées enregistrées dans l'hôtellerie Suisse en 2011 s'élève à 35.5 millions, représentant une baisse de 2% par rapport à 2010. La quasi-totalité de cette baisse est imputable à la demande étrangère, en recul de 3.5%, alors que la clientèle suisse est restée stable avec 15.8 millions de nuitées. Les hôtes en provenance des pays européens ont accusé à eux seuls un retrait de 7.3% ou 1.1 million de nuitées.

VAUD

Les résultats du canton de Vaud suivent la même tendance que ceux du pays avec une diminution de 2% du nombre des nuitées. La demande interne est également restée stable alors que les pays européens ont enregistré des reculs significatifs (de 4 à 9% selon les pays). A noter, l'étonnante stabilité du marché nord-américain et la croissance soutenue des pays «BRIC».

LAUSANNE

Pour la région lausannoise, la diminution est moins prononcée (-0.7%) notamment en raison des bons résultats du marché suisse, en hausse de 2.9%. L'évolution des autres provenances est, dans les grandes lignes, similaire à celle du canton, à l'exception des Pays du Golfe qui ont enregistré une baisse de 18%. Le Ramadan ayant eu lieu sur la totalité du mois d'août explique très certainement ce résultat.

Le taux d'occupation des hôtels de 4 et 5 étoiles s'est porté à 63% contre 67.3% en 2010 avec toutefois un établissement supplémentaire sur la région.

BEAU RIVAGE PALACE ET HÔTEL D'ANGLETERRE & RÉSIDENCE

Le Beau-Rivage Palace et l'Hôtel Angleterre & Résidence ont réalisé 80'064 nuitées, en diminution de 2,4% par rapport à 2010, selon la répartition suivante :

	Nuitées	Occupation
Beau-Rivage Palace	55'895	62,02%
Hôtel Angleterre & Résidence	24'169	72,42%



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES HÔTES

Pays	2011			
	Total★		Lausanne	
Suisse	16'309	20.37	347'476	34.32
U.S.A/Canada	9'482	11.84	65'029	6.42
France	10'241	12.79	131'903	13.03
GB/Irlande	5'721	7.15	51'994	5.13
Allemagne	2'891	3.61	60'289	5.95
Belgique	1'739	2.17	17'966	1.77
Italie	1'361	1.70	45'195	4.46
Japon	1'280	1.60	12'582	1.24
Pays-Bas	1'517	1.89	16'328	1.61
Espagne	1'402	1.75	26'520	2.62
Grèce	287	0.36	8'719	0.86
Etats du Golfe	6'253	7.81	6'767	0.67
Chine	1'678	2.10	18'884	1.86
Inde	662	0.83	7'794	0.77
Autres pays	19'241	24.03	195'157	19.27
TOTAL	80'064	100.00	1'012'603	100.00

Pays	2010			
	Total★		Lausanne	
Suisse	17'693	21.56	337'294	33.19
U.S.A/Canada	8'897	10.84	65'024	6.40
France	11'033	13.45	141'228	13.90
GB/Irlande	6'348	7.74	56'290	5.54
Allemagne	3'506	4.27	66'742	6.57
Belgique	1'872	2.28	17'793	1.75
Italie	1'806	2.20	47'372	4.66
Japon	1'161	1.41	12'286	1.21
Pays-Bas	1'678	2.05	17'632	1.74
Espagne	1'425	1.74	26'683	2.63
Grèce	542	0.66	10'664	1.05
Etats du Golfe	3'931	4.79	18'752	1.85
Chine	1'400	1.71	14'489	1.43
Inde	776	0.95	6'866	0.68
Autres pays	19'984	24.36	177'122	17.43
TOTAL	82'052	100.00	1'016'237	100.00

Pays	2009			
	Total*		Lausanne	
Suisse	15'922	20.40	320'592	32.48
U.S.A/Canada	9'934	12.73	61'719	6.25
France	9'901	12.69	139'798	14.16
GB/Irlande	6'841	8.77	56'148	5.69
Allemagne	3'530	4.52	69'211	7.01
Belgique	1'662	2.13	17'133	1.74
Italie	1'667	2.14	48'797	4.94
Japon	1'141	1.46	10'813	1.10
Pays-Bas	1'478	1.89	19'343	1.96
Espagne	1'382	1.77	28'768	2.91
Grèce	488	0.63	12'237	1.24
Etats du Golfe	4'028	5.16	14'592	1.48
Chine	639	0.82	10'178	1.03
Inde	383	0.49	5'363	0.54
Autres pays	19'040	24.40	172'282	17.46
TOTAL	78'036	100.00	986'974	100.00

* Beau-Rivage Palace et Angleterre & Résidence

BEAU-RIVAGE PALACE ET ANGLETERRE & RESIDENCE

BEAU-RIVAGE PALACE

L'exercice 2011 s'est divisé en deux périodes qui se sont avérées diamétralement opposées. Une première partie d'année, jusqu'au mois de juillet, où les résultats ont approché les records précédemment établis par notre hôtel. Les cinq derniers mois, nous avons été confrontés à de nombreuses annulations de dernière minute, à une très forte pression sur les prix ainsi qu'à une exploitation en dents de scie, avec des mois d'août, octobre et décembre particulièrement difficiles. La crise de la dette de la zone Euro et la quasi-parité Euro/CHF atteinte au début du mois d'août ont sérieusement affecté notre destination. Cette dernière étant devenue beaucoup plus chère que certaines concurrentes qui, dans le même temps, tiraient leur prix vers le bas. C'est donc dans un environnement économique extrêmement instable que le Beau-Rivage Palace a atteint un taux d'occupation de 62.1% contre 64.8% en 2010.

Paradoxalement, la légère baisse de la fréquentation a largement été compensée par une hausse de CHF 38 du prix moyen pour atteindre CHF 551. Ce résultat favorable provient de l'occupation des suites, sur de longues périodes, par des clients en provenance de Russie et du Moyen-Orient. La bonne tenue du segment « groupes affaires » dans un tel contexte économique est également un motif de satisfaction.

Tous marchés confondus, les chambres vendues au Beau-Rivage Palace ont diminué de 4%. La clientèle suisse représente 23% de part de marché, malgré le départ d'un résident, et reste notre marché principal. Les ventes de chambres à notre clientèle en provenance des principaux pays d'Europe ont baissé de plus de 10%, à l'exception de la France dont les chiffres sont restés stables.

Le taux de change historiquement bas du dollar a naturellement affecté la production du marché américain qui a chuté de 10%. En revanche, les Pays du Golfe et la Russie ont fortement progressé, en raison de quelques séjours « suites » de longue durée. Le marché chinois a poursuivi son développement (+19%), notamment grâce à l'hébergement de groupes d'hommes d'affaires qui ont suivi des cours à l'IMD.

Sur l'année, le chiffre d'affaires du Beau-Rivage Palace s'est porté à CHF 50'458'000 (+1.5%). Les recettes de l'hébergement ont enregistré une hausse de 2.6% alors que la restauration a légèrement fléchi à CHF 20'989'000. La fermeture ponctuelle du Café Beau-Rivage et du Bar, en raison des travaux de rénovation, n'a eu qu'un effet marginal sur le chiffre d'affaires. Le Spa Cinq mondes a, quant à lui, établi un nouveau record en atteignant un chiffre d'affaires de CHF 3'282'000, soit une hausse de 8.2%.

Grâce à une gestion très stricte des frais de personnel opérationnel et des charges directes, le résultat brut d'exploitation (GOI) a progressé de 3.1% à CHF 22'352'000 et représente 44.3% du chiffre d'affaires contre 43.6% l'an passé. La diminution de la proportion des recettes de la restauration à 45% (46% pour l'exercice précédent) a également contribué à ce bon résultat.

HÔTEL ANGLETERRE & RÉSIDENCE

Dans ce contexte économique incertain, l'hôtel Angleterre & Résidence a suivi une tendance similaire à celle du Beau-Rivage Palace avec une baisse du taux d'occupation à 72.4%, atténuée par une hausse de CHF 7 du prix moyen à CHF 293. Le chiffre d'affaires logement s'est finalement porté à CHF 5'875'000 (-3.1%).

Le département de la restauration a réalisé, quant à lui, une belle année avec une progression de 2% de ses recettes à CHF 4'830'000. Ainsi, le chiffre d'affaires de l'hôtel Angleterre & Résidence s'est porté à CHF 10'960'000, en retrait de 1.1%.

Les charges directes et les frais de personnel ont été parfaitement maîtrisés, permettant de dégager un résultat brut d'exploitation (GOI) de CHF 5'799'000 ou 52.9%, en hausse de 2.1% et ce malgré le léger tassement du chiffre d'affaires.

GLOBAL

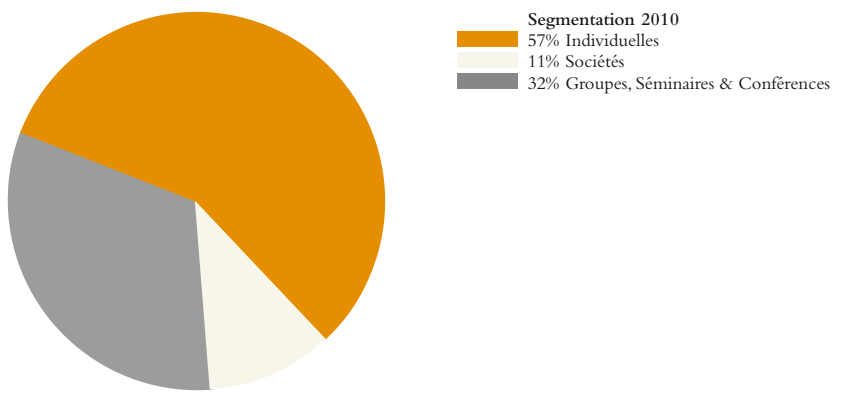
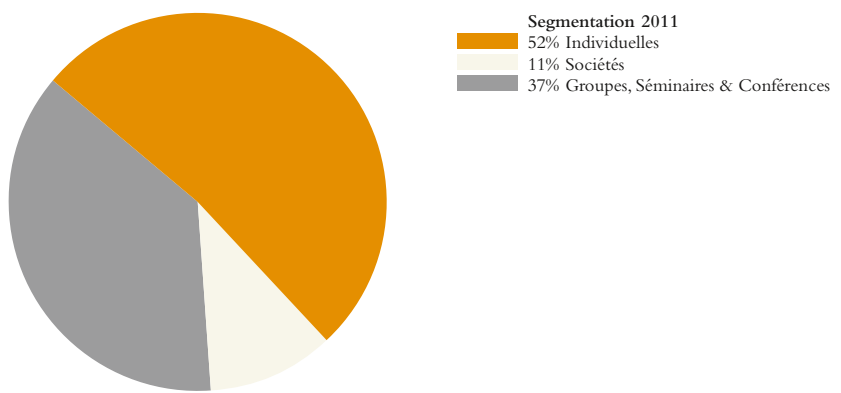
Au terme d'une année incertaine, nos hôtels ont réalisé un chiffre d'affaires de CHF 61'418'000, légèrement supérieur à 2010 (+1.1%). En général, l'occupation des hôtels a accusé un recul de quelques points, fort heureusement contrebalancé par la progression du prix moyen des chambres. Avec des recettes restauration qui sont restées stables, la proportion de ces dernières a légèrement baissé, contribuant avec le suivi minutieux de l'ensemble des charges d'exploitation à obtenir une meilleure rentabilité opérationnelle. Ainsi, le GOI s'est porté à CHF 27'658'000 ou 45.0%, en hausse de 3%.

La masse salariale globale s'est élevée à CHF 27'039'000 pour 398 collaborateurs employés à plein temps, avec une économie de CHF 240'000 face à l'an passé, et représente 44.0% du chiffre d'affaires (44.9% en 2011). Les charges «overhead» se sont portées à CHF 9'777'000 et 15.9%, en hausse de près de CHF 300'000 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation provient essentiellement de différents travaux d'entretien ponctuels et de commissions liées aux séjours de la clientèle moyen-orientale. A noter que parallèlement les frais d'administration et d'énergie ont respectivement fléchi de 7% et 11% en comparaison avec 2010. Dès lors, le résultat brut (GOP) a atteint CHF 12'036'000 (19.6% des recettes), en augmentation de 5.7%.

Nos emprunts ont diminué de 2.9 millions pour totaliser 66 millions. Cette année, à nouveau, les taux d'intérêts particulièrement favorables nous ont permis de diminuer notre charge financière de CHF 100'000 à CHF 1'785'000.

Les frais de réalisation des chambres témoins et des dépréciations constatées notamment sur d'anciennes installations (Café Beau-Rivage et le Bar) et sur le mobilier des chambres Palace sont venus s'ajouter aux amortissements courants. Ainsi, l'exercice 2011 a été clôturé avec un bénéfice net de CHF 2'252'585 ou 3.7% du chiffre d'affaires, en hausse de 16.6%.





BILANS BEAU-RIVAGE PALACE SA

ACTIFS

	Notes	2011 CHF	%	2010 CHF	%
Terrains & immeubles		100'807'000		102'283'000	
Transformations en cours		411'000		146'000	
Installations techniques & machines		18'109'000		18'426'000	
Autres immobilisations corporelles		4'933'000		5'951'000	
Actifs immobilisés	4.1	124'260'000	93.9	126'806'000	93.7
Titres		0		48'938	
Stocks	4.2	4'154'955		4'473'796	
Créances résultant de ventes et prestations	4.3	1'801'833		2'721'433	
Débiteurs divers	4.4	18'573		20'772	
Comptes de régularisation actifs		330'480		409'413	
Réalisables		6'305'841		7'674'352	
Caisses et CCP		113'305		110'730	
Banques		1'606'016		757'216	
Liquidités		1'719'321		867'946	
Actifs circulants		8'025'162	6.1	8'542'298	6.3
TOTAL DES ACTIFS		132'285'162	100.0	135'348'298	100.0

BILANS BEAU-RIVAGE PALACE SA

PASSIFS

	Notes	2011 CHF	%	2010 CHF	%
Capital-actions		24'100'000		24'100'000	
Réserve générale		16'931'375		16'931'375	
Réserve spéciale		10'000'000		5'000'000	
Résultat au bilan					
> Report à nouveau		11'276'656		14'092'417	
> Répartition du bénéfice		-5'648'000		-4'748'000	
> Résultat de l'exercice		2'252'585		1'932'239	
Capitaux propres	7	58'912'616	44.5	57'308'031	42.3
Dettes à long terme	4.5	49'000'000		49'000'000	
Dettes à long terme actionnaires	4.6	11'000'000		11'000'000	
Dettes à long terme		60'000'000		60'000'000	
Dettes à long terme, part à court terme	4.5	6'000'000		5'000'000	
Dettes à court terme actionnaires	4.6	0		538'250	
Dettes à court terme	4.7	0		3'900'000	
Dettes résultant d'achats et de prestations	4.8	2'973'989		4'099'883	
Dépôts clients		1'786'725		2'196'403	
Comptes de régularisation passifs		2'585'352		2'279'251	
Banques		26'480		26'480	
Dettes à court terme		13'372'546		18'040'267	
Capitaux étrangers		73'372'546	55.5	78'040'267	57.7
TOTAL DES PASSIFS		132'285'162	100.0	135'348'298	100.0

COMPTES DE PROFITS & PERTES
BEAU-RIVAGE PALACE SA

	Notes	2011 CHF	%	2010 CHF	%
Chiffre d'affaires	5.1	61'417'789	100.0	60'768'412	100.0
Charges de marchandises		-8'015'670	-13.1	-7'988'330	-13.1
Charges directes de personnel	5.2	-21'194'293	-34.5	-21'310'386	-35.1
Charges directes d'exploitation	5.2	-4'549'518	-7.4	-4'624'895	-7.6
Résultat brut d'exploitation		27'658'308	45.0	26'844'801	44.2
Charges de personnel	5.2	-5'844'940	-9.5	-5'967'066	-9.8
Charges d'administration		-1'828'340	-3.0	-1'978'422	-3.3
Charges de marketing		-3'123'033	-5.1	-2'870'519	-4.7
Charges d'entretien & renouvellement		-2'941'834	-4.8	-2'590'578	-4.3
Charges d'énergie et de voirie		-1'949'332	-3.2	-2'190'904	-3.6
Autres charges et produits	5.3	65'434	0.1	140'433	0.2
Résultat brut		12'036'263	19.6	11'387'745	18.7
Charges d'immeubles et assurances		-396'320	-0.6	-414'860	-0.7
Impôts fonciers & taxes		-177'828	-0.3	-367'703	-0.6
Loyers et leasings		-641'040	-1.0	-570'785	-0.9
Résultat avant impôts, intérêts et amortissements		10'821'075	17.6	10'034'397	16.5
Résultat financier	5.4	-1'784'908	-2.9	-1'881'160	-3.1
Résultat avant impôts et amortissements		9'036'167	14.7	8'153'237	13.4
Amortissements		-6'100'793	-9.9	-5'918'541	-9.7
Résultat avant impôts		2'935'374	4.8	2'234'696	3.7
Impôts	5.5	-682'789	-1.1	-302'457	-0.5
Résultat net		2'252'585	3.7	1'932'239	3.2

TABLEAUX DE FINANCEMENT
 BEAU-RIVAGE PALACE SA
 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	2011	2010
Résultat avant intérêts	4'037.5	3'813.4
Résultat financier	-1'784.9	-1'881.2
Amortissements	6'100.8	5'918.5
Allocations et dissolutions provisions	11.7	20.6
Cash flow avant variation du fonds de roulement net	8'365.1	7'871.3
Variation des stocks	318.8	-273.5
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	908.0	481.5
Variation des autres créances et comptes de régularisation actifs	130.1	248.6
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	-1'125.9	-773.2
Variation des autres dettes à court terme et comptes de régularisations passifs	-103.6	834.3
	127.4	517.7
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	8'492.5	8'389.0
Investissements en immobilisations corporelles	-3'600.2	-12'925.3
Investiss./désinvestissements en immobilisations financières	0.0	1'300.0
Cession d'immobilisations corporelles	45.4	24.8
Trésorerie résultant des opérations d'investissements	-3'554.8	-11'600.5
Var. des dettes financières à long terme actionnaire	0.0	0.0
Augm. des dettes financières à long terme	6'000.0	6'000.0
Remboursements de dettes fin. à long terme	-5'000.0	-8'500.0
Var. des dettes fin. à court terme actionnaire	-538.3	159.5
Var. des dettes fin. à court terme	-3'900.0	3'900.0
Dividende versé	-648.0	-648.0
Trésorerie résultant des opérations de financement	-4'086.3	911.5
Variation des liquidités	851.4	-2'300.0
Liquidités au début de l'exercice	867.9	3'168.0
Liquidités à la fin de l'exercice	1'719.3	867.9
Variation des liquidités	851.4	-2'300.0

EVOLUTION DES FONDS PROPRES
BEAU-RIVAGE PALACE SA
(EN MILLIERS DE FRANCS)

	Capital actions	Réserve générale	Autres réserves	Total
Etat au 01.01.2010	24'100	16'931	14'993	56'024
Répartition du bénéfice 2009				
Dividende de CHF 6.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-648	-648
Résultat exercice 2010			1'932	1'932
Etat au 01.01.2010	24'100	16'931	16'277	57'308
Répartition du bénéfice 2010				
Dividende de CHF 6.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-648	-648
Résultat exercice 2011			2'253	2'253
Etat au 31.12.2011	24'100	16'931	17'882	58'913

Participation supérieure à 5%:
- Actions nominatives privilégiées A : Sandoz FF Holding SA, 31,4%
- Actions nominatives privilégiées A : Lawrie Intl Ltd, 21,3%
- Actions nominatives ordinaires B : Sandoz FF Holding SA, 100%
- Droit de vote : Sandoz FF Holding SA, 84,6%

Réserve non distribuable:
- Réserve générale

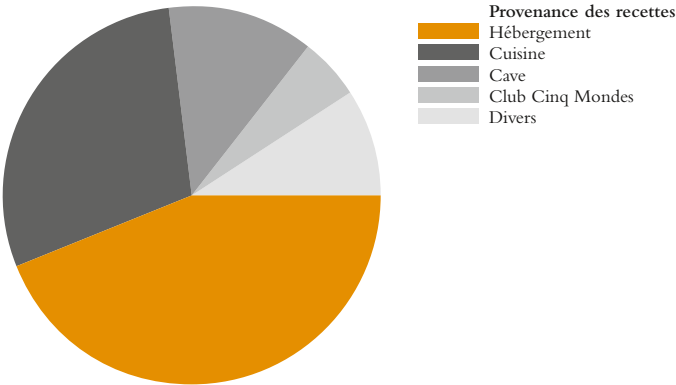
CHIFFRES-CLÉS

	Beau-Rivage Palace		Angleterre & Résidence		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chambres (moyenne)	168	168	75	75	243	243
Lits (moyenne)	320	320	150	150	470	470
Ouverture	Toute l'année					
Nuitées	55'895	55'912	24'169	26'140	80'064	82'052
Collaborateurs (moyenne)	340	332	58	58	398	390
Chiffre d'affaires total (KCHF)	50'458	49'682	10'960	11'086	61'418	60'768
> Hébergement	21'138	20'601	5'875	6'067	27'013	26'668
> Restauration	20'989	21'141	4'689	4'600	25'679	25'741
> Divers	8'330	7'940	396	419	8'726	8'359
Résultat brut direct (KCHF)	22'352	21'680	5'799	5'678	28'151	27'358
Charges d'exploitation générales (KCHF)					493	513
Résultat brut d'exploitation (KCHF)					27'658	26'845
Résultat brut d'exploitation (%)					45.03%	44.18%
Résultat brut (KCHF)					12'036	11'388
Résultat brut (%)					19.60%	18.74%

RÉPARTITION DES RECETTES & DÉPENSES D'EXPLOITATION

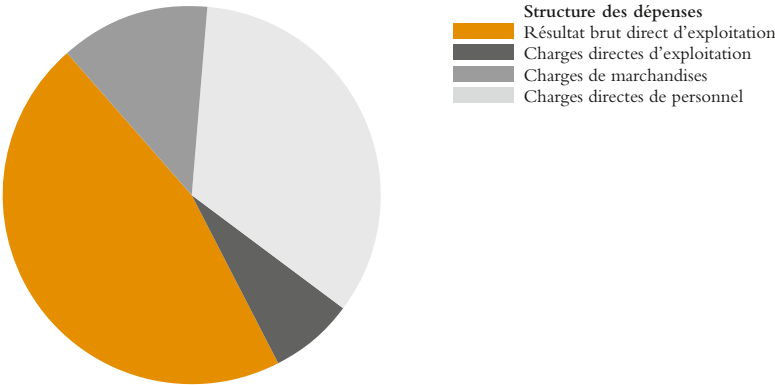
BEAU-RIVAGE PALACE

	2011 KCHF	2010 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	21'138	20'601	2.61
Cuisine	14'520	14'714	-1.32
Cave	6'469	6'426	0.67
Télécomm. & Pay TV	127	202	-37.33
Blanchisserie	276	212	29.83
Locations	2'624	2'670	-1.71
Club 5 Mondes	3'259	3'007	8.36
Limousines	576	524	9.93
Divers	1'470	1'326	10.84
Total recettes	50'458	49'682	1.56
DÉPENSES			
Charges marchandises	6'713	6'729	-0.24
Charges directes de personnel	17'269	17'134	0.78
Charges directes d'exploitation	4'124	4'139	-0.36
Total dépenses directes	28'106	28'003	0.37
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	22'352	21'680	3.10



ANGLETERRE & RÉSIDENCE

	2011 KCHF	2010 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	5'875	6'067	-3.16
Cuisine	3'373	3'336	1.11
Cave	1'316	1'264	4.10
Télécomm. & Pay TV	23	36	-35.97
Blanchisserie	51	48	5.86
Locations	261	241	8.41
Club 5 Mondes	-1	-1	13.65
Limousines	0	0	
Divers	62	95	-35.29
Total recettes	10'960	11'086	-1.14
DÉPENSES			
Charges marchandises	1'302	1'259	3.45
Charges directes de personnel	3'460	3'690	-6.22
Charges directes d'exploitation	398	459	-13.36
Total dépenses directes	5'161	5'408	-4.58
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	5'799	5'678	2.14



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS BEAU-RIVAGE PALACE SA

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

_1

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2011 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité. Les comptes donnent une image fidèle «true and fair view» du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de profits et pertes.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société utilise des instruments financiers en vue de la couverture des risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts.

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES

_2

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée, et en tenant compte d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

_3

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

4_ BILAN

4.1_ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d’acquisition diminué de l’amortissement cumulé. Aucun intérêt n’a été activé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d’utilisation économique estimée et en tenant compte pour les immeubles d’une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d’utilisation (residual value).

Les durées d’utilisation estimées pour les principales catégories d’immobilisations sont les suivantes :

	Durée d’utilisation (en années)
Terrains	non amortis
Transformations en cours	non amorties
Hôtels & bâtiments	33 à 66
Hôtels & bâtiments en droits de superficie	durée du droit
Installations Palace	33
Installations techniques & machines	3 à 10
Mobilier & agencement & véhicules	5 à 10
Matériel informatique	3

La part des immeubles et terrains qui ne sont pas amortis s’élève à KCHF 54’114 au 31 décembre 2011.

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s’il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

Valeurs assurées (en KCHF)	31.12.2011	31.12.2010
Valeur incendie des immeubles	297’478	297’478
Valeur incendie des autres immobilisations corporelles	42’959	42’959

Evolution (en KCHF)	Terrains Hôtels & bâtiments	Transfo. en cours	Installations techn. et mach.	Autres immob. corporelles	Total
Valeurs brutes au 01.01.2010	125'739	2'423	16'087	30'885	175'134
Investissements	3'323	-2'277	9'531	2'349	12'926
Cessions/sorties			-1'446	-1'225	-2'671
Au 31.12.2010	129'062	146	24'172	32'009	185'389
Investissements	0	265	1'857	1'478	3'600
Cessions/sorties			-844	-3'011	-3'855
Au 31.12.2011	129'062	411	25'185	30'476	185'134
Amortiss. cumulés au 01.01.2010	25'503	0	4'867	24'940	55'310
Amortiss. courants	1'276	0	2'325	2'318	5'919
Cessions/sorties			-1'446	-1'200	-2'646
Au 31.12.2010	26'779	0	5'746	26'058	58'583
Amortiss. courants	1'476		2'174	2'451	6'101
Cessions/sorties			-844	-2'966	-3'810
Au 31.12.2011	28'255	0	7'076	25'543	60'874
VALEURS NETTES AU 31.12.2010	102'283	146	18'426	5'951	126'806
VALEURS NETTES AU 31.12.2011	100'807	411	18'109	4'933	124'260

Des avances pour KCHF 17, se référant à des confirmations de commandes sur immobilisations, se trouvent sous le poste « Comptes de régularisation actifs ».

4.2_ STOCKS (EN KCHF)

Les stocks sont évalués au dernier prix d’achat, sans toutefois excéder la valeur de réalisation.

Les provisions sont calculées en fonction des risques économiques liés à l’activité. Les escomptes sont considérés comme des réductions du prix d’acquisition.

	2011	2010
Stocks marchandises	3’453	3’658
Autres stocks d’exploitation	802	916
Total	4’255	4’574
Provisions sur stocks	././ 100	././ 100
TOTAL NET	4’155	4’474

La comparaison des rotations de stocks pour 2011 et 2010 est la suivante :

	2011	2010
Stocks cave	0,56 fois / 651 jours	0,57 fois / 646 jours
Stocks cuisine	30,88 fois / 12 jours	30,31 fois / 12 jours

4.3_ CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES
ET DE PRESTATIONS (EN KCHF)

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.

Valeur brute des créances	2011	2010
Clients « account »	384	659
Clients ordinaires	1’253	1’992
Cartes de crédit	300	205
Total	1’937	2’856
Provision pour créances douteuses	././ 135	././ 135
SOLDE NET	1’802	2’721

Les créances d’une certaine importance sont évaluées individuellement. Les autres créances sont évaluées par rapport au risque réel, fonction de leur date d’échéance.

DÉBITEURS DIVERS (EN KCHF)

_4.4

Le solde se compose comme suit :

	2011	2010
Débiteurs divers	19	21

DETTES À LONG TERME (EN KCHF)

_4.5

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2011	Valeurs au 31.12.2011	Valeurs au 31.12.2010
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1 ^{er} rang	31.03.2011		0	5'000
	28.09.2012	1.300%	4'000	0
	29.03.2013	2.000%	6'000	6'000
	31.03.2016	2.250%	2'000	0
	03.01.2018	3.655%	10'000	10'000
			22'000	21'000
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	10.04.2012	1.870%	2'000	2'000
	31.01.2013	2.270%	4'000	4'000
	31.12.2013	3.500%	4'000	4'000
	28.04.2014	3.580%	3'000	3'000
	29.07.2014	2.600%	10'000	10'000
	31.12.2015	2.800%	10'000	10'000
			33'000	33'000
Total			55'000	54'000
dont part à court terme			6'000	5'000
TOTAL DETTES À LONG TERME			49'000	49'000

DETTE ACTIONNAIRE (EN KCHF)

_4.6

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2011	Valeurs au 31.12.2011	Valeurs au 31.12.2010
Sandoz FF Holding SA				
> prêt*	31.12.2011	1.450%	11'000	11'000
> compte-courant			0	538
TOTAL DETTE VIS-À-VIS DE L'ACTIONNAIRE			11'000	11'538

* Au 1^{er} janvier 2012, le taux du prêt a été ajusté au prix du marché, à savoir 1,00%

4.7_ DETTES À COURT TERME (EN KCHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2011	Valeurs au 31.12.2011	Valeurs au 31.12.2010
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	31.03.2011		0	1'000
	30.06.2011		0	1'000
			0	2'000
Autres emprunts Fonds de Prévoyance et de Secours du Beau-Rivage Palace S.A.			0	1'900
			0	1'900
TOTAL DETTES À COURT TERME			0	3'900

4.8_ DETTES RÉSULTANT D'ACHATS
ET DE PRESTATIONS DE SERVICES (EN KCHF)

Le solde se compose comme suit:

	2011	2010
Créanciers-fournisseurs	2'347	3'417
Adm. Féd. des Contributions (TVA)	380	334
Cotisations sociales et montants dus au personnel, à payer (1)	237	341
Autres	10	8
TOTAL	2'974	4'100
(1) dont cotisations envers des Institutions de Prévoyance	0	0

4.9_ RESTRICTION DU DROIT DE PROPRIÉTÉ POUR
GARANTIR LES ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ (EN KCHF)

Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société	2011	2010
Valeur au bilan	75'505	76'345
Constitution de gages	45'000	45'000
Utilisation de gages	22'000	21'000

ENGAGEMENTS PROVENANT DE CONTRATS DE LEASING

_4.10

(NON PORTÉS AU BILAN, EN KCHF)

	2011	2010
	Néant	Néant

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN KCHF)

_4.11

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture / découvert	Part économique de l'entité	
	31.12.2011	31.12.2011	31.12.2010
Institutions de prévoyance sans excédent/découvert de couverture	0	0	0
Total	0	0	0

	Variation	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2011		2011	2010
Institutions de prévoyance sans excédent/découvert de couverture	0	941	941	918
Total	0	941	941	918

Le taux de couverture de l'institution de prévoyance Gastrosocial s'élève à 101.2% au 31.12.2011.

PROVISIONS À LONG TERME (EN KCHF)

_4.12

	2011	2010
	Néant	Néant

TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

_4.13

Les transactions avec parties liées sont :

- > Garanties pour emprunts émises par Emasan SA (cf points 4.5. et 4.7., dettes)
- > Dette envers SFFH SA KCHF 11'000 (cf point 4.6. dette actionnaire)

Les biens et prestations sont facturés sur une base purement commerciale

5_ COMPTES DE PROFITS ET PERTES

5.1_ CHIFFRE D’AFFAIRES (EN KCHF)

	2011	2010
Hébergement	27’013	26’667
Restaurants	25’679	25’741
Divers produits d’exploitation	8’421	8’122
Arrhes acquises à la société	305	238
Total	61’418	60’768

5.2_ CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL (EN KCHF)

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s’élève à KCHF 27’144 en 2011. Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes :

	2011	2010
Charges du personnel d’exploitation	21’194	21’310
Charges du personnel autres départements	5’845	5’967
Charges directes d’exploitation	105	102
Total	27’144	27’379

L’effectif moyen s’élève à 398 collaborateurs (2010 : 390).

5.3_ AUTRES CHARGES & PRODUITS (EN KCHF)

	2011	2010
Produits	./ . 136	./ . 219
Charges	71	79
Total	./ . 65	./ . 140

Les autres charges et produits concernent des résultats sur cessions d’immobilisations, des ajustements de provisions, des pertes sur débiteurs ainsi que des variations de change. La société enregistre l’essentiel de ses opérations en francs suisses. Les éventuelles transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours de change en vigueur à la date de l’opération. Les postes de liquidités en monnaies étrangères sont valorisés au cours de clôture.

RÉSULTAT FINANCIER (EN KCHF)

_5.4

	2011	2010
Produits financiers	./ . 4	./ . 3
Charges financières	1'789	1'884
Total	1'785	1'881

Afin de gérer les risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts, la société a acheté en 2005 des garanties (options) de taux d'intérêts pour ses futurs emprunts, valables à partir du 1^{er} janvier 2006. Un amortissement basé sur la durée de ces garanties a été chargé sur l'exercice 2011, correspondant à un montant de KCHF 28. De plus, une dépréciation a été évaluée et a généré un amortissement du solde, soit KCHF 33.

Le montant notionnel du contrat de garantie de taux d'intérêts se détaille comme suit :

KCHF

> échéant au 30 décembre 2013 3'000

La juste valeur des instruments dérivés désignés comme étant garanties de taux d'intérêts à la date du bilan sont (en KCHF) :

	31.12.2011	31.12.2010
Contrat avec juste valeur positive		
Option de taux d'intérêts	0	6

IMPÔTS

_5.5

Le poste Impôts concerne uniquement l'impôt sur le bénéfice. Au 31.12.2011, la société ne bénéficie pas de reports d'imposition et de pertes fiscales reportables dans le temps (2010 : KCHF 921).

TABLEAU DE FINANCEMENT

_6

Le tableau de financement présente la variation des liquidités, qui se compose des disponibilités en compte courant et des placements à court terme dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est généralement égale ou inférieure à trois mois.

FONDS PROPRES

7_

STRUCTURE DU CAPITAL

7.1_

CAPITAL-ACTIONS

7.1.1_

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 24'100'000. Il se compose de :

- > 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
- > 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune

dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient :

- > 33'893 actions nominatives privilégiées A,
- > 374'000 actions nominatives ordinaires B,

représentant au total 84,81% du capital et des droits de vote de la société.

7.1.2_ CAPITAL AUTORISÉ ET CAPITAL CONDITIONNEL

Néant

7.1.3_ MODIFICATIONS DU CAPITAL

Au cours des trois dernières années, le capital n’a pas été modifié, à savoir :

Etat au 31 décembre 2011	CHF
> 108’000 actions nominatives privilégiées A, nominal CHF 50	5’400’000
> 374’000 actions nominatives ordinaires B, nominal CHF 50	18’700’000
Total	24’100’000

7.2_ RESTRICTIONS DE TRANSFERT

Le transfert des actions est subordonné à l’approbation de la société, soit pour elle son Conseil d’administration. Sauf si elle entre en liquidation, la société peut refuser d’approuver le transfert d’actions et la constitution d’un usufruit dans l’un ou l’autre des cas suivants :

a) si l’acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d’état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l’article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l’acquisition d’immeubles en Suisse par des personnes à l’étranger et sur l’arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l’utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d’éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l’utilisation abusive des conventions de double imposition);

b) si l’acquéreur n’a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

_8 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le Conseil d’administration a approuvé les comptes dans sa séance du 20 mars 2012.

_9 INDICATIONS SUR LA RÉALISATION
D’UNE ÉVALUATION DU RISQUE

A l’automne 2011, le Comité de Direction de l’entreprise a procédé à une nouvelle identification et une réévaluation des risques. Un rapport a été présenté lors de la séance du Conseil d’administration du 12 décembre 2011. La mise en place des mesures nécessaires à la réduction de ces risques a été confiée à la Direction.



PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 14 juin 2012, de bien vouloir:

> approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011

> approuver la proposition d'emploi du bénéfice disponible suivante:

	CHF
Report de l'exercice précédent	5'628'656
Bénéfice net de l'exercice	2'252'585
Montant à disposition de l'Assemblée générale	7'881'241
Dividende de CHF 6.- par action nominative privilégiée A de CHF 50.- valeur nominale	648'000
Report à nouveau	7'233'241

> donner décharge aux membres du Conseil d'administration

> procéder aux réélections suivantes:

- M. Michel Favre, à Zurich, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur
- M. Christian Seiler, à Zermatt, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur
- M. Olivier Verrey, à Lausanne, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur

> reconduire le mandat de la société Ofisa, à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Lausanne, le 14 mai 2012

Le Conseil d'Administration



Le Président
François Carrard



Le Vice-Président
François Landolt

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE BEAU-RIVAGE PALACE S.A. LAUSANNE

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de l'évolution des fonds propres et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

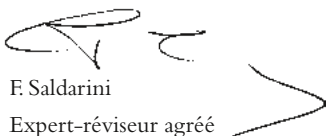
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 21 mars 2012

L'organe de révision Ofisa S.A.


 F. Saldarini
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable


 W. Diserens
 Expert-réviseur agréé

COMMENTAIRES & PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2011 peut être qualifiée de « bipolaire » tant nous avons été confrontés à deux périodes d'affaires diamétralement opposées. Les sept premiers mois de l'année se sont caractérisés par une forte concentration de groupes et de conférences ainsi que par un volume de réservations de dernière minute jamais égalé. La présence d'une importante délégation moyen-orientale, sur les mois de juin et juillet, a positionné les résultats de cette période à quelques encablures des records établis en 2008. Malheureusement, la seconde partie de l'année s'est avérée bien différente. Le Ramadan, durant le mois d'août, a écarté en pleine saison estivale la clientèle du Golfe dans sa presque totalité. A la même période, la crise de la dette européenne et la quasi-parité Euro/Franc suisse ont été le point de départ d'un ralentissement brutal du volume de réservations pour nos hôtels, ainsi que d'une succession d'annulations à court terme. Malgré un dernier trimestre 2011 particulièrement compliqué, le chiffre d'affaires annuel a progressé à CHF 61'418'000, nous permettant de dégager un bénéfice de CHF 2'252'585, en hausse de 16.6%.

Si pour nos deux hôtels la fréquentation a légèrement fléchi, la hausse du prix moyen dans chacun des établissements a permis une croissance des recettes de l'hébergement de 1%. Pour la première fois, la clientèle individuelle de loisirs a quelque peu diminué, cette baisse ayant toutefois été compensée par le segment des groupes de loisirs. L'excellente tenue de la clientèle affaires (groupes et individuels) est un motif de satisfaction compte tenu de l'environnement économique.

Les résultats de la restauration sont restés similaires à l'exercice précédent. Les travaux entrepris en début d'année ont permis au Café Beau-Rivage de faire « peau neuve » sans en affecter le chiffre d'affaires. Après plus de deux ans d'exploitation, le Lobby Lounge se positionne comme une des terrasses privilégiées de la clientèle lausannoise, avec une progression des recettes qui a compensé la fermeture du Bar à l'automne 2011. Le restaurant Anne-Sophie Pic fait désormais partie des adresses gastronomiques incontournables de notre région, ce qui nous incite, avec nos partenaires de la Maison Pic, à poursuivre l'évolution qualitative de notre restaurant. Enfin, le Brunch dominical du restaurant La Terrasse ré-initié au printemps après les travaux du Café Beau-Rivage, rencontre depuis sa reprise un vif succès auprès de l'ensemble de notre clientèle.

Il est difficile de commenter l'année 2011 sans évoquer le souvenir de Mme Irmgard L. Müller qui nous a quittés le 9 décembre dernier des suites d'une longue maladie. Madame Müller avait rejoint le Beau-Rivage Palace en 1969 et occupé le poste de Directrice pendant 42 années. Pendant toute cette période, elle a veillé avec discrétion et générosité sur l'accueil et le bien-être de notre clientèle. Parlant de nombreuses langues étrangères, elle fut, il y a une quinzaine d'années, une des premières personnes à voir en la Chine un futur potentiel pour nos hôtels. C'est un pays qu'elle a démarché sans relâche, elle en a étudié la langue et la culture lui permettant de tisser un réseau considérable. Avec sa disparition, c'est une page entière de notre hôtel qui se tourne et qui nous amène à repenser la fonction accueil de nos hôtels. C'est une grande dame de l'hôtellerie qui nous a quittés et qui restera associée au succès et à l'histoire du Beau-Rivage Palace.

La refonte du département ressources humaines, entreprise courant 2010, s'est poursuivie pendant l'année. Elle nous a permis de mettre sur pied une équipe désormais stable et de pouvoir développer un nouveau processus de recrutement. D'autres projets, tels que la définition de compétences spécifiques, l'élaboration d'une grille salariale structurée et l'intégration de la formation viendront compléter la stratégie ressources humaines que nous nous sommes fixée. Par ailleurs, cette année a vu le départ à la retraite de M. Alain Henriod, Directeur Technique de la société pendant 15 ans. M. Henriod a notamment supervisé les travaux de rénovation du Beau-Rivage Palace entre 1995 et

2000 et largement contribué au positionnement actuel de notre maison. M. Jean-Luc Glur son adjoint depuis deux ans et demi lui a succédé à partir du 1^{er} février.

Les premiers mois de 2012 ont malheureusement suivi la même tendance que le dernier trimestre de l'an dernier. Ainsi, les mois de janvier et février ont été les plus difficiles de ces cinq dernières années, l'absence de conférences et de séminaires durant cette période nous ayant fait cruellement défaut. Le taux de change défavorable du franc suisse face à l'euro a rendu notre destination peu compétitive face au reste de l'Europe. Sur une note plus positive, le mois de mars s'est avéré extrêmement favorable, montrant à quel point le marché est fluctuant et volatile. Dans un tel contexte, le taux d'occupation cumulé à fin mars de nos hôtels a accusé un net repli face à 2011 pour atteindre 45% pour le Beau-Rivage Palace et 57% pour l'hôtel Angleterre & Résidence. Le reste de l'année est pour l'instant bien irrégulier, selon les mois. La saison estivale est encore incertaine en ce qui concerne la fréquentation de la clientèle du Moyen-Orient, le Ramadan débutant cette année la dernière semaine de juillet. Toutefois, nous avons remarqué à quel point les choses évoluent rapidement (le mois de mars en a été un bon exemple), ce qui nous permet une pointe d'optimisme malgré la conjoncture actuelle.

A ce jour, les prévisions pour le tourisme suisse du Secrétariat d'Etat à l'Economie tablent sur une baisse des nuitées hôtelières de 1.9%. La demande étrangère reculerait davantage que la demande intérieure. Cette dynamique négative devrait perdurer tout au long de l'année avant de renouer avec des chiffres noirs en 2013 et une augmentation de 2.1% des nuitées.

Tout au long de l'exercice, nous avons poursuivi l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures. En début d'année, les cuisines et la salle du Café Beau-Rivage ont entièrement été rénovées après plus de 20 ans d'exploitation. Depuis le mois de novembre, des travaux de transformation ont été entrepris au Bar avec une réouverture prévue à la fin du mois d'avril. Doté d'un nouvel accès depuis le couloir de la salle Sandoz et d'un deck idéalement positionné face au Lac Léman, ce nouveau bar viendra parfaitement compléter l'offre restauration de nos hôtels. En vue d'une prochaine rénovation des chambres de l'aile Palace du Beau-Rivage Palace, la construction de deux chambres prototypes a été confiée au décorateur d'intérieur Pierre-Yves Rochon, réputé pour la qualité de ses réalisations au sein d'hôtels historiques (Le Savoy, Four Season's Georges V, etc.). Notre objectif est de couvrir l'intégralité du projet (98 clés) en deux étapes de 7 mois, courant du mois d'octobre au mois d'avril sur les années 2012/2013 puis 2013/2014. Nous projetons également la création d'un fumoir et d'une nouvelle boutique et travaillons au développement de la partie ouest de la parcelle dite «les serres», incluant une mise en valeur du parc. Tous ces projets s'inscrivent dans le cadre de «La Tradition en Mouvement» et nous permettra d'attirer de nouveaux clients et de proposer de nouvelles expériences à notre fidèle clientèle.

Lausanne, le 14 mai 2012

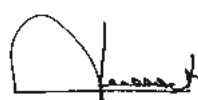
Le Conseil d'Administration



Le Président
François Carrard



Le Vice-Président
François Landolt



Le Directeur général
François Dussart

IMPRESSUM

Design : Atelier Cocchi

Photographies : p. 2 et 10 Christian Coigny & Thierry Zufferey, Lausanne

p. 18 et 38 Ginko / couverture verso Magali König, Lausanne / couverture recto Vanina Moreillon

Photolitho : Scan Graphic SA, Nyon

Impression : PCL Presses Centrales SA